



Multi-Accueil

» *Les P'tits Mousses* «

Rue des Gâts Prompts
85350 L'ÎLE D'YEU



BILAN D'ACTIVITE

Année 2019

Table des matières

1. Rappels sur le fonctionnement du Multi-Accueil	3
2. Activité chiffrée	4
3. Budget	7
4. Mouvements de personnel	9
5. Accueil des stagiaires	11
6. Les actions de 2019	12
7. La formation, la réflexion	21
8. Les projets pour 2020	22
Annexe	24

Accueillir les enfants de moins de 3 ans repose sur une relation de confiance entre les familles et l'équipe, et de ce fait entre les enfants et l'équipe. La construction de ces liens demande du temps mais est nécessaire à l'épanouissement de chaque enfant au sein de la collectivité.

L'année 2019 nous a permis d'approfondir des réflexions déjà amorcées mais aussi de mettre en place de nouveaux projets, plus adaptés aux besoins des enfants.

Comme chaque année, ce bilan qui est une photographie du fonctionnement de l'établissement, présente les données quantitatives et qualitatives de l'établissement.

1. Rappels sur le fonctionnement du Multi-Accueil

Nous accueillons chaque jour 23 enfants. Les places sont réparties comme suit :

- 18 places d'accueil régulier
- 4 places d'accueil occasionnel
- 1 place d'accueil d'urgence

Les enfants évoluent en deux groupes : le groupe des petits et le groupe des grands. Il n'y a pas d'effectif défini pour chaque groupe.

Le groupe des petits concerne les enfants âgés de 10 semaines jusqu'à ce qu'ils soient prêts à évoluer dans un groupe plus important, plus dynamique, plus bruyant et qu'ils soient un peu autonomes à table.

L'espace qui est consacré aux bébés est aménagé selon leurs besoins.



La transition d'un groupe à l'autre se fait en douceur, quand l'enfant est prêt à évoluer dans un plus grand groupe, avec plus de bruit et de mouvements. Les espaces de jeux sont différents (jeux symboliques, livres, construction, etc.), et les sorties plus fréquentes.



Le travail de l'équipe est essentiellement basé sur l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes, afin qu'il soit acteur de ces moments et trouve lui-même ses propres solutions sous le regard bienveillant et encourageant de l'adulte.

2. Activité chiffrée

⊙ Nombre de naissances en 2019 :

- 34 (17 filles et 17 garçons)

⊙ Nombre d'enfants accueillis :

- Accueil régulier : 38
 - Accueil occasionnel : 24
 - Accueil variable : 6
- } 68 au total

Répartition par année de naissance :

Nés en 2016	Nés en 2017	Nés en 2018	Nés en 2019
24	23	14	7

⊙ Nouvelles inscriptions :

- Accueil régulier : 7
 - Accueil occasionnel : 8
- } 15 au total

Répartition par année de naissance :

Nés en 2016	Nés en 2017	Nés en 2018	Nés en 2019
0	2	6	7

⊙ Nombre de départs :

- Accueil régulier : 17
 - Accueil occasionnel : 9
 - Variable : 2
- } 28 au total

Raison des départs :

- École : 24
- Déménagement sur le continent : 4

- ⊙ Nombre d'heures réelles : 42 851h
- ⊙ Nombre d'heures facturées : 45 088,75h
- ⊙ Taux de facturation : 105,22%
- ⊙ Nombre de jours d'ouverture : 245
- ⊙ Nombre d'heures d'ouverture : 2 817,5h
- ⊙ Participation financière des familles : 67 452,20€
- ⊙ Montant des dépenses : 436 193,89€
- ⊙ Prix de revient horaire (budget global/ heures facturées) : 9.67€

Nous observons cette année une légère diminution du nombre d'enfants accueillis (-7) malgré un nombre de naissances plus important (+11). Ce nombre de naissances rejoint celui de 2016, le cycle de 3 ans se poursuit.

Le nombre d'enfants accueillis est effectivement en baisse mais le nombre d'accueils est plutôt stable alors que les demandes d'accueil en occasionnel sont en diminution. Les familles semblent avoir besoin de plus de stabilité : 42 enfants sont en contrat régulier à l'année, 4 sont en contrat en saison (avril-octobre) et en occasionnel l'hiver.

L'accueil occasionnel est pour certaines familles une solution intermédiaire en attendant un contrat régulier.

Le nombre d'inscriptions est en diminution (-9), ce qui n'est pas étonnant au regard du nombre de naissances de 2018.

Le nombre de départs est particulièrement remarquables : 27 départs pour l'année 2019 (16 en 2018).

Tous les trois ans, on observe un nombre de départs plus importants (env. +12) que le nombre de nouveaux inscrits. Cette année, le nombre de départs a particulièrement impacté le nombre d'heures réalisées et facturées. En effet, la nouvelle directive de l'Éducation Nationale demandant que tous les enfants ayant 3 ans dans l'année en cours doivent être rentrés à l'école en septembre, certains enfants dont le contrat était prévu jusqu'à fin décembre ont quitté le multi-accueil fin août : sept enfants (avec des contrats de 3,5 jours en moyenne) dont les parents avaient prévu de les faire entrer à l'école plus tard, et un enfant a quitté le multi-accueil en octobre pour une rentrée à l'école anticipée (car né en janvier 2017). L'automne et l'hiver n'étant pas les périodes les plus demandées, la fréquentation s'en est ressentie. Par ailleurs, les contrats augmentant en janvier 2020, il n'a pas été possible de proposer un contrat de plus de 4 mois aux familles en attente. De ce fait, elles ont décliné la proposition.

Le nombre d'heures réalisées et facturées rejoint celui de 2016. L'écart entre les deux est moins important. Les enfants ont été moins touchés par des maladies courtes qui nécessitent des absences.

Au regard de la diminution des heures réalisées et facturées, la participation financière des familles a diminué. Le tarif moyen est au contraire en légère augmentation (1.46€ en 2019 au lieu de 1.41€ en 2018), on revient au tarif moyen de 2017.

Le taux de facturation 2019 (écart entre le nombre d'heures réelles et le nombre d'heures facturées) est revenu à la « normale ». On a observé moins d'absences pour maladie de courte durée ou non prévenues.

En ce qui concerne la liste d'attente, les demandes d'accueil à l'année sont toujours importantes, pour des contrats de 3 à 5 jours. Les demandes en accueil occasionnel sont en

perte de vitesse. Nous observons en moyenne 4 ou 5 demandes d'accueil en saison, soit des familles qui fréquentent le multi-accueil en accueil occasionnel l'hiver, soit des nouvelles demandes.

Toutes les demandes de 2018 qui étaient encore en attente ont finalement été satisfaites.

En 2019, nous avons reçu 29 demandes d'accueil :

- Sur les 9 demandes pour 2019, 4 ont été satisfaites, 1 partiellement satisfaite, 4 ont été annulées par les parents qui avaient trouvé un autre mode d'accueil.
- 20 demandes pour 2020 : 11 ont été satisfaites, 2 partiellement satisfaites, 2 demandes ont été annulées par les familles, 2 demandes non satisfaites (saison, pas de disponibilités), 3 familles n'ont pas donné suite

Au 10 avril 2020 : 6 demandes pour l'année 2020 (4 ont été satisfaites, 1 ne l'a pas été (saison), 1 en attente) et 2 pour 2021.

3. Budget



Déclaration réelle 2019

Équipement EAJE : MA Les Petits Mousses

➤ Données financières déclarées

Charges			Produits		
60	Achats	21 817,84	70623	Prestation de Service reçue de la Caf	196 087,48
61	Services extérieurs	4 232,42	70624	Fonds d'accompagnement Caf	0,00
62	Autres services extérieurs	2 063,76	70641	Participations familiales déductibles de la PS	67 452,20
63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	0,00	70642	Participations familiales (ou participation des usagers) non déductibles de la PS	0,00
63B	Autres impôts et taxes	0,00	708	Produit des activités annexes	0,00
64	Frais de personnel	406 579,45	741	Subventions et prestations de service versées par l'Etat	0,00
			742	Subventions et prestations de services régionales	0,00
			743	Subventions et prestations de services départementales	0,00
			744	Subventions et prestations de services communales	100 000,00
			7451	Subventions d'exploitation et prestations de services versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	0,00
			7452	Subventions d'exploitation CAF	72 108,91
			746	Subventions et prestations de services des EPCI (intercommunalité)	0,00
			747	Subventions et prestations de services versées par une entreprise	0,00
			748	Subventions et prestations de services versées par une autre entité publique	0,00

Emplacement réservé à la Caf

DECLPART 31072020 112625

PAGE 3/4



Déclaration réelle 2019

Charges			Produits		
65	Autres charges de gestion courante	0,00	75	Autres produits de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77	Produits exceptionnels	58 519,74
68	Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions	1 500,42	78	Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions	0,00
69	Impôts sur les bénéfices	0,00	79	Transfert de charges	0,00
	Total charges	436 193,89		Total produits	494 168,33
86	Contributions volontaires	0,00	87	Contrepartie des contributions volontaires	0,00
CC	Total charges et contributions volontaires	436 193,89	PC	Total produits et contrepartie des contributions volontaires	494 168,33

Emplacement réservé à la Caf

DECLPART 31072020 112625

PAGE 4/4

4. Mouvements de personnel

L'éducatrice de jeunes enfants recrutée au 1er Mars 2018 (sur le congé parental de l'EJE en poste) n'a pas souhaité renouveler son contrat. Elle a quitté l'équipe au 15 avril et a été remplacée par une autre EJE à compter du 1er juillet 2019. Ce remplacement est toujours d'actualité.

D'un point de vue administratif et financier, l'éducatrice de jeunes enfants titulaire a été « ré-intégrée » sur la durée de son congé maternité (6 mois)

L'agent d'entretien qui avait pris ses fonctions au 1^{er} janvier a quitté le Multi-Accueil le 31 mars pour reprendre une saison dans le commerce. Elle a été remplacée à partir du 6 avril par un agent mis à disposition par l'EHPAD.

L'année 2018 s'était soldée avec deux arrêts maladie (2 ETP) de plusieurs semaines. Un des deux arrêts maladie s'est prolongé sur 2019 jusqu'à fin février

Un autre arrêt est venu s'ajouter sur la même période pendant 6 semaines (pour 1 ETP), ainsi qu'un arrêt de 8 mois pour un agent à 50%.

Au total : 1518h d'arrêt maladie sur l'année 2019. Sur la période 2014-2018, la moyenne annuelle est de 800h. Sur ces 1518h, 913h ont été remplacées, notamment par l'agent saisonnier (pour 745h), qui a rejoint l'équipe à temps plein dès janvier.

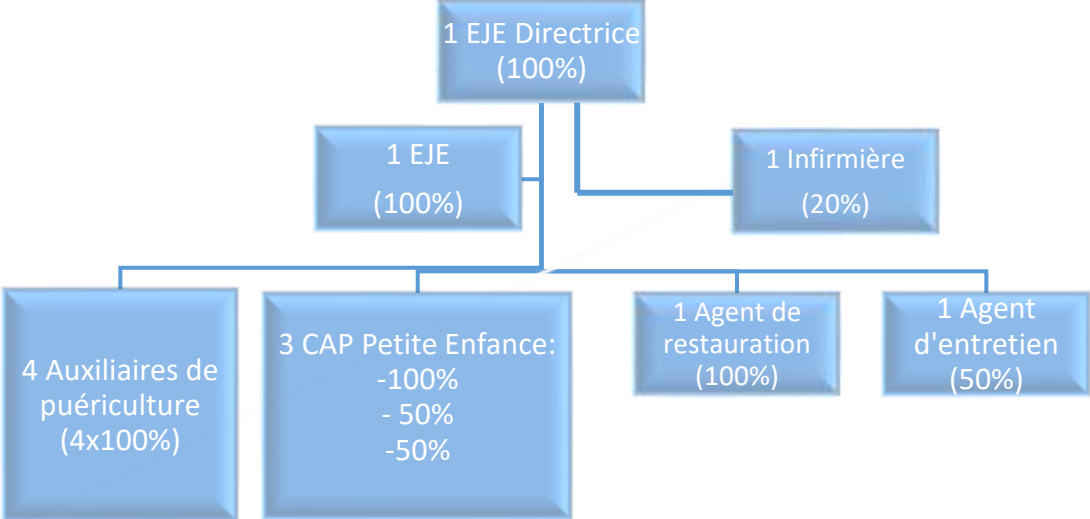
Un agent contractuel a été recruté pour 84,6h.

Les autres remplacements ont été faits par des agents du multi-accueil, par le biais d'heures complémentaires (payées ou récupérées).

Depuis quelques années, on observe peu d'arrêts maladie de courte durée mais plutôt des arrêts longs. Les métiers de la petite enfance sont des métiers exigeants physiquement, avec un risque de troubles musculo-squelettiques accru. Afin de prévenir ces troubles, l'accent est mis sur la prévention, notamment depuis 2018 :

- Formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, en interne, pour l'ensemble de l'équipe ;
- Formation CNFPT pour deux agents en 2019 : « Prévention de l'usure professionnelle dans les métiers de la petite enfance »

Organigramme de la composition classique de l'équipe :



5. Accueil des stagiaires

FORMATION	NOMBRE de STAGIAIRES	DUREE DU STAGE
4°	1	3 jours
3°	3	11 jours
CAPa Service aux personnes et Vente en Espace Rural 2 ^{ème} année	1	22 jours
2 nd e ASSP (Accompagnement Soins et Service à la Personne)	1	10 jours
Terminale Bac Pro SAPAT (Services aux Personnes et aux Territoires)	1	34 jours en alternance
	1 (stagiaire italienne)	9 jours
Psychomotricienne 1 ^{ère} année	1	10 jours
EJE 3 ^{ème} année	1	43 jours
TOTAL	10 stagiaires	142 jours

La configuration de l'établissement ne permettant pas l'accueil d'un grand nombre de stagiaires simultanément, quatre demandes de stages n'ont pas pu être satisfaites. Il s'agit d'élèves de collègue, qui ont forcément des dates de stage communes.

Par ailleurs, l'accompagnement des stagiaires, quelle que soit la formation, demande une grande disponibilité de l'équipe, ainsi qu'une cohésion dans les réponses ou les propositions faites aux stagiaires. Cela fera l'objet d'un travail d'équipe en 2020.

L'encadrement des stagiaires est une réelle mission pour l'équipe : faire découvrir les métiers de la petite enfance, transmettre des connaissances, des savoir-faire. En 2019, nous avons été confrontées à des accompagnements de stages plus compliqués : démotivation des stagiaires, difficultés de compréhension. Il peut être difficile de trouver un équilibre entre accompagner ces stagiaires au mieux et ne pas déstabiliser le groupe d'enfants à qui on demande déjà beaucoup en terme d'adaptabilité.

6. Les actions de 2019

En 2018, les objectifs et projets pour 2019 étaient les suivants :

- ⊙ Poursuivre le travail préparatoire au projet de construction du Pôle Solidarités

Le Multi-Accueil actuel a été construit en 1987, pour une ouverture en fonctionnement de type « Halte-Garderie », autrement dit pour des accueils ponctuels, souvent de demi-journées. Les besoins de la population ont évolué avec les années, pour tendre vers plus d'accueils en journée, de façon régulière, et pas seulement pour répondre à des besoins pour des raisons de travail des familles.

Plusieurs agrandissements ont été opérés sur le bâtiment : deux dortoirs, une cuisine, une salle à manger.

Actuellement, le bâtiment ne correspond plus aux besoins des usagers (enfants et équipe), ni à certaines normes.

Pour préparer le projet, l'équipe, avec l'aide d'un assistant à maîtrise d'ouvrage a travaillé sur les besoins, les souhaits pour proposer un établissement d'accueil plus adapté, intégré à un Pôle Solidarités. Pour ce faire, l'équipe a élaboré un schéma de fonctionnement d'un multi-accueil (quelles pièces ? quels liens entre les pièces ?), ainsi que des fiches techniques pour chaque espace, recensant les besoins techniques tels que chauffage, arrivée d'eau, insonorisation, rangements, etc.)

- ⊙ Travailler en équipe sur la notion d'Itinérance Ludique et de Libre Exploration Educative

L'itinérance ludique vise à offrir à l'enfant, quel que soit son âge, un panel d'outils qu'il peut découvrir à son rythme. Elle est mise en place selon trois grands principes :

- La libre-circulation des enfants dans les endroits (sécurisés) de la crèche qui leur sont dédiés
- La création d'espaces ludiques facilement identifiables pour les enfants, avec une répartition logique des adultes pour permettre une vision d'ensemble et une disponibilité permanente pour chaque enfant
- Permettre à l'enfant d'être complètement auteur de son jeu.

⊙ S'associer à la mise en place du Contrat Local de Santé

2019 étant l'année de renouvellement du Contrat Local de Santé, les professionnels de la Petite Enfance ont été associés au travail de réflexion mené en amont de la réécriture, afin de recenser et développer les actions de prévention en direction de la petite enfance.

Les objectifs de ce volet sont de proposer une meilleure connaissance des acteurs sur le territoire, non seulement entre eux mais aussi en direction du public. Pour ce faire, un Collectif de Prévention Petite Enfance a été créé. Il regroupe différents professionnels de la petite enfance impliqués dans la prévention et l'accompagnement à la parentalité.

⊙ Mener une réflexion sur la pertinence d'une ouverture du Multi-Accueil entre Noël et le 1^{er} janvier

Le multi-accueil étant un établissement de service public, la fermeture entre Noël et le 1^{er} janvier a été réinterrogée. Après enquête auprès des parents, et au regard du peu de besoins exprimés (3 enfants max sur une journée), nous avons décidé de maintenir la fermeture.

⊙ Travailler sur une collaboration éventuelle avec une psychomotricienne

Par le biais d'un appel à projet permanent de l'ARS sur le sujet de la prévention précoce, nous avons monté un dossier de demande de soutien financier pour travailler en collaboration avec une psychomotricienne sur plusieurs objectifs :

- Montée en compétences de l'équipe sur le repérage précoce du handicap
- Dépistage précoce
- Orientation au plus tôt

Pour ce faire, plusieurs modes d'intervention sont prévus : temps d'observation, temps de concertation avec l'équipe, atelier parents-enfants sur le développement psychomoteur.

Nous sommes actuellement en attente d'une réponse de l'ARS quant à la possibilité de ce soutien financier.

D'autres moments sont également venus ponctuer l'année :

⊙ Partenariat avec le Service Culturel

Le spectacle proposé aux enfants de moins de 3 ans, dans le cadre du Festival « La Petite Marmaille », était « Ploum ».

C'est un spectacle de la compagnie « Théâtre en flammes », qui était déjà venue en 2015 et 2013 pour d'autres spectacles, sous leur bulle qui emmène facilement le public dans leur univers. Le spectacle, gratuit, était à destination des enfants de 6 mois à 5 ans.



Ce partenariat a non seulement pour objectif de proposer de la nouveauté aux enfants mais aussi de familiariser les enfants et leurs familles avec le monde du spectacle vivant, se déplacer dans une salle aménagée pour ça, être dans la pénombre, dans l'écoute, observer les jeux de lumières, les sons, les décors, les costumes. Cela permet à l'enfant d'être totalement porté par l'imaginaire et les émotions, loin de la réalité du quotidien.



⊙ Visite de l'exposition de Karin Jeanne

Chaque année, nous essayons d'emmener un groupe d'enfant visiter une exposition de peinture. Ces visites permettent aux enfants une ouverture vers l'extérieur et notamment une ouverture à l'art, quel qu'il soit. Les visites sont un support d'échange avec les enfants et leurs parents. Les enfants sont toujours captivés par ces expositions, ils sont dans la découverte la plus complète, sans a priori. Les œuvres de Karin Jeanne se prêtent assez bien au public des jeunes enfants. Elle les accompagne dans la découverte des toiles, les emmènent dans son univers.

Ces sorties, relatées aux parents, sont également un support à la relation enfant- parents. Les parents suite aux échanges avec l'équipe, s'autorisent à visiter des expositions avec leurs enfants, ce que certains n'auraient pas forcément osé faire selon leurs dire.



⊙ Alain, l'accordéoniste

Toujours dans cet esprit d'ouverture culturelle, nous avons eu la visite d'Alain, un musicien qui s'est proposé pour jouer de l'accordéon aux enfants. L'accordéon est un instrument souvent connu des enfants puisque très populaire à l'île d'Yeu. Cependant, ce moment musical a permis à d'autres enfants de le découvrir complètement, de près.



⊙ Visites du Canot de sauvetage et du Musée de la pêche

Le multi-accueil se doit d'être au cœur du patrimoine culturel de son environnement. Nous avons eu cette année l'occasion de visiter le canot de sauvetage avec un groupe de 6 enfants qui, pour certains, ont retrouvé leur papa sur le canot le temps de la visite. Pour l'occasion, les enfants ont pu monter dans le canot (en restant à quai !), visiter l'intérieur, essayer les casques, et même voir la lance à eau en action.



Le Musée de la pêche est aussi un réel support à l'échange avec les enfants qui voient leurs parents, grand-parents, pêcher pour le plaisir ou parce que c'est leur métier. A chaque fois, les enfants prennent un réel plaisir à découvrir ou redécouvrir les objets du musée.



- ⊙ Poursuite des activités « extra-ordinaires », autrement dit différentes et complémentaires des jeux nécessaires au développement des enfants : psychomotricité, potager, cuisine, sorties, pique-niques, intervention d'un guitariste, ateliers parents-enfants, fêtes, etc.

- La psychomotricité est au cœur du développement du jeune enfant puisqu'elle réunit deux notions : l'esprit et les gestes, les deux étant indissociables. Chaque semaine, un groupe de 6 enfants accompagnés de 2 professionnelles utilise la salle de psychomotricité de Saint-Sauveur. C'est l'occasion pour l'enfant de découvrir ses propres possibilités corporelles. Faire ses expériences, évaluer ses limites, seul sous le regard bienveillant de l'adulte, permet à l'enfant de prendre confiance en soi, de connaître ses capacités motrices et d'intégrer le schéma corporel.



- Le partenariat avec la Bibliothèque : toutes les deux semaines, six enfants du multi-accueil explorent les livres de la bibliothèque. Geneviève les y accueille, elle leur lit des histoires qu'elle a sélectionné en amont, les enfants ont aussi un temps pour découvrir les livres seuls. Puis, chacun choisit un livre à emprunter pour le multi-accueil.



- Soucieuses de l'environnement et de la place de l'alimentation au quotidien, nous avons mis en place un potager depuis plusieurs années. La découverte de cette activité se fait facilement avec les enfants, notamment depuis que le lieu est plus adapté avec des bacs à

hauteur et une barrière pour assurer la sécurité des enfants. C'est une expérience riche en observations, en sensations, et en interactions.

Par ailleurs, nous profitons également de la richesse du territoire pour faire découvrir aux enfants notre environnement proche : Emilie nous accueille pour visiter sa ferme.



- Le lien se fait facilement entre la cuisine et le potager. D'ailleurs, les activités de pâtisserie proposées aux enfants sont prises très au sérieux par les participants. Elles sont souvent incluses dans un déroulement de journée prévu (anniversaires, rencontre avec Calypso, etc.), ce qui permet aux enfants de faire des liens entre les différents moments de la journée.



- Les sorties (balades, pique-nique, jeux à la plage) ont une place privilégiée et se trouvent facilitées sur le territoire. C'est une façon pour les enfants de « sortir » du grand groupe, de partager un moment privilégié en petit groupe de 6, avec les deux adultes qui les accompagnent. C'est aussi l'occasion de partir à la découverte du monde qui les entoure, du contexte privilégié de l'île d'Yeu, de rencontrer d'autres personnes, de profiter des espaces, etc.



- Sans oublier la participation à la Grande Lessive, à la Grande Semaine de la Petite Enfance, les goûters avec les résidents de Calypso (sur place ou au Puits Marie-Françoise), etc.



⊙ Ateliers Parents-Enfants et fêtes

Les ateliers parent-enfant permettent aux parents de partager un moment privilégié d'activité avec leur enfant au sein de l'établissement. Comme ils se déroulent en petit groupe, ils permettent également la création de liens différents entre les parents, et entre les parents et l'équipe. En 2019, 9 ateliers parent-enfant ont été proposés. Ils avaient pour thèmes : psychomotricité (x2), peinture propre, atelier du goût, tri, peinture avec glaçons, cuisine, sable de lune, livres. Une moyenne de 4 duos enfant-parent participe à chaque fois.

Ces moments de rencontres avec les parents sont riches et importants. C'est pourquoi nous les maintenons.



Les fêtes de Noël et d'été sont des moments très conviviaux qui nous permettent de prendre plus de temps avec les parents, d'échanger avec eux au sujet de leur enfant.



Bien entendu, ces temps forts n'excluent pas tout ce qui se fait au quotidien tout au long de l'année avec les enfants, afin de les accompagner dans leur développement, de leur proposer un large éventail de découvertes et leur permettre d'appréhender plus facilement la vie en collectivité.



7. La formation, la réflexion

En 2019, les **formations** suivies par les agents ont été les suivantes :

- ⊙ « Prévention de l'usure professionnelle dans les métiers de la petite enfance »
(2 agents, CNFPT, Nantes, 2 jours)
- ⊙ « Le très jeune enfant et le jeu »
(2 agents, CNFPT, Nantes, 2 jours)
- ⊙ « Les clés de la fonction de régisseur d'avances et de recettes »
(2 agents, CNFPT en ligne FunMooc, 7h)
- ⊙ « Mettre en place un plan de maîtrise sanitaire au sein de son unité de restauration »
(2 agents, CNFPT, L'Île D'Yeu, 2 jours)
- ⊙ « Maintien et actualisation des compétences SST (Sauveteurs Secouristes du Travail) »
(3 agents, L'Île D'Yeu, 1 jour)
- ⊙ « Formation d'intégration à la Fonction Publique – Catégorie C »
(1 agents, CNFPT, L'Île D'Yeu, 5 jours)

Deux autres demandes de formations (« *L'observation des besoins de la population et la participation des publics dans le champ de la petite enfance* » et « *Les outils de gestion en établissement d'accueil Petite Enfance* ») n'ont pas été retenues par le CNFPT.

Par ailleurs, la complexité des plannings auprès des enfants ne nous permet pas toujours de faire concorder les dates de formations et les disponibilités du service.

Chaque mois, l'équipe participe à une **réunion d'équipe**. Différents sujets sont abordés : organisation, interrogations de l'équipe au sujet des enfants, mise en place de projets, etc.

Les **journées pédagogiques** ont toujours lieu deux fois par an. Elles permettent d'échanger plus précisément au sujet des enfants et d'approfondir des sujets de réflexion.

En mars, l'itinérance ludique et la libre exploration éducative

En octobre : le projet d'établissement, réécriture du projet pédagogique

8. Les projets pour 2020

- ⊙ Poursuivre et affiner le travail sur le projet de construction
- ⊙ Sensibiliser l'équipe sur la notion de responsabilité en EAJE
- ⊙ Affiner la question de l'accompagnement du jeu
- ⊙ Travailler sur les transmissions
- ⊙ Mener à bien une collaboration avec un(e) psychomotricien(ne)

Après un démarrage chaotique sur le plan des mouvements d'équipe, 2019 a été plutôt stable sur le deuxième semestre, ce qui joue particulièrement sur la sérénité de l'équipe et donc influe sur l'accueil des familles.

La mise en place de l'itinérance ludique a un peu surpris les parents mais a été adoptée par l'équipe qui profite du décroisement pour accompagner les enfants de manière plus individuelle.

La remise en question des pratiques professionnelles n'est pas toujours aisée mais souvent riche en échanges et mène à de nouvelles « expériences », au plus près des besoins des enfants.

Le Multi-Accueil ne propose pas d'animations à grande échelle ou de grandes révolutions. Le travail de l'équipe se joue dans le détail au quotidien, dans l'écoute, la prise en considération et les réponses apportées à chaque enfant, à chaque famille.

Annexe

Comparatif des différents items sur la période 2009-2019 :

MOYENNE		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
2827,91	Nb heures ouverture établissement	2829	2932	2829	2829	2806	2806	2806	2829	2817,5	2806	2817,5
245,91	Nb de jours d'ouverture	246	255	246	246	244	244	244	246	245	244	245
65041,91	Capacité théorique	65067	67436	65067	65067	64538	64538	64538	65067	64802,5	64538	64802,5
42012,18	Heures réalisées	39740	39498	39422	42583,5	41391	41562	43800,75	43816	42008	45461,75	42851
44357,02	Heures facturées	42713	41337	41730	45115	43385	43530	45638,5	46689	44024,5	48676,5	45088,75
62512,89	Participation des familles	48816,22	46671	48724	68235,63	70531,9	67359,44	66997,66	70010,97	64243,74	68599	67452,2
1,41	Tarif moyen	1,14	1,13	1,17	1,51	1,63	1,55	1,47	1,50	1,46	1,41	1,50
	Budget global	340000,00	352254,07	358741,00	361280,84	379718,89	393502,14	400033,19	409203,20	436558,10	457972,65	436193,89
9,35	Prix de revient horaire	8,56	8,92	9,10	8,48	9,17	9,47	9,13	9,34	10,39	10,07	10,18
8,85	Prix de revient horaire facturé	7,96	8,52	8,60	8,01	8,75	9,04	8,77	8,76	9,92	9,41	9,67
34	Nb naissances	32	48	32	22	49	31	26	36	36	23	34
105,58	Taux de facturation	107,48	104,66	105,85	105,94	104,82	104,74	104,20	106,56	104,80	107,07	105,22
68,23	Taux d'occupation financier	65,64	61,30	64,13	69,34	67,22	67,45	70,72	71,76	67,94	75,42	69,58
64,62	Taux d'occupation réel	61,08	58,57	60,59	65,45	64,13	64,40	67,87	67,34	64,82	70,44	66,13
76,55	Taux d'occupation pondéré	72	70	74	75	77	74	81	83	83	77	76